

**FICHE D'INSCRIPTION
à l'Association en 2024-2025**



NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. fixe : **Tél. port. :** **Tél. prof. :**

e-mail : @

Nous vous demandons de fournir, pour l'année, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds « en compétition ».

La cotisation pour 2024-2025 est fixée à 10 €.

Elle donne droit à participer à tous les entraînements collectifs :

- les mercredis (18h30), au carrefour quartier de la Roquette / route de Font-Manime de mars à octobre ou, toute l'année scolaire, à la salle polyvalente pour les séances d'assouplissements,
- les dimanches (9h00), Place du Baron Le-Roy, à côté de la salle Marie-Curie,
- et occasionnellement le samedi matin pour les grandes sorties.

L'association assure ses adhérents pour les entraînements collectifs, réguliers, saisonniers ou occasionnels (pour ces deux derniers types, une information est réalisée au préalable par le bureau).

Il est recommandé aux adhérents de souscrire une « individuelle-accident », souvent incluse dans les assurances « domicile », en particulier lorsqu'il y a une garantie « loisirs ».

Le : à :

Signature :

Notas : 1 – pas de cotisation pour les bénévoles, lycéens, étudiants et personnes sans revenu régulier.
2 – pour les adhérents mineurs, l'accord parental est nécessaire.

Siège : Mairie de S^t-Victor-La-Coste ; Président : André-Jean PACOT - 1, route de Palus - 30 290 S^t-Victor-La-Coste - 06 47 22 78 27

Vous pouvez tout connaître sur l'association en parcourant son site www.courirasaintvictor.org